



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – AUTRE

Coût : payable lors de la réception du permis

La présente demande ne constitue pas une autorisation pour débuter les travaux ou l'usage. Afin de compléter l'analyse du dossier, la Municipalité de Val-Alain se réserve le droit de demander tous documents ou plans additionnels.

La date officielle de la demande est celle de la réception du présent formulaire.

Si, dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** après réception de la présente, les documents requis ne sont pas déposés, la présente demande devient nulle, et ce sans préavis et le requérant devra déposer une nouvelle demande.

Dans un délai d'au plus trente (30) jours à partir du dépôt de tous les documents complets, l'inspecteur en bâtiment délivre le permis demandé si l'ouvrage projeté répond aux exigences des règlements d'urbanisme. Dans le cas contraire, il fait connaître au requérant les raisons du refus de délivrer le permis.

1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Propriétaire

Locataire

Autre

* Si le requérant n'est pas le propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire attestant qu'il autorise le requérant à déposer une demande.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Autre # : _____ @ : _____

2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ OÙ S'EFFECTUERONT LES TRAVAUX :

Type de bâtiment visé par la demande :

Bâtiment principal Bâtiment accessoire

Bâtiment agricole

Adresse : _____

Numéro de lot (s) : _____

Matricule : _____

3 EXÉCUTION DES TRAVAUX :

Type de travaux :

Construction Agrandissement Transformation

Entrepreneur : _____

No° RBQ : _____

Valeur des travaux : _____

Date de début des travaux : _____

Date de fin des travaux projetée : _____

1 TYPE DE DEMANDE :

Déplacement

Chenil

Éolienne

Usage temporaire

Affichage

Usage

Remblai/déblai

Aménagement d'un quai de chargement et déchargement

Aménagement d'un stationnement

Tour de télécommunication

Travaux dans la rive ou le littoral

Démolition*

* Il est important de noter que certains bâtiments visés par des travaux de démolition sont assujettis au règlement sur les démolitions 234-2024 et nécessite une approbation particulière.

4**DESCRIPTION DE LA DEMANDE :****5****DOCUMENTATION CONDITIONNELLE À L'ÉTUDE DE LA DEMANDE (OBLIGATOIRE) :****À JOINDRE**

1. Croquis ou plans illustrant les travaux à réaliser;
2. Tout document ou information nécessaire à la bonne compréhension du projet;
3. Des photographies, prises dans les trente (30) jours précédent la date de la demande, montrant les propriétés voisines et/ou le bâtiment visé par la demande;

Je soussigné _____ déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets. Je m'engage à déposer tous les documents requis à la demande du service d'urbanisme et déclare avoir pris connaissance de la procédure et de la règlementation municipale applicable en vigueur et comprends que les travaux ne doivent pas débuter avant d'en avoir obtenu l'autorisation.

Signature : _____ **Date :** _____

****CECI N'EST PAS UN PERMIS****

Municipalité de Val-Alain
648, rue Principale, Val-Alain, Qc, G0S 3H0
Tél : 418-744-3222 poste 3 / inspecteur@val-alain.com